

L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE RENVOYÉ, DÛMENT REMPLI (CETTE « DEMANDE DE CONVERSION »), À :
BNY MELLON FUND SERVICES (IRELAND) DESIGNATED ACTIVITY COMPANY (L'« AGENT ADMINISTRATIF »)

LISTE DE CONTRÔLE DE LA DEMANDE DE CONVERSION

Le présent dossier contient les formulaires que les souscripteurs (les « Souscripteurs ») doivent remplir en vue de faire convertir des Actions des compartiments (les « Compartiments ») de Legg Mason Global Funds Plc (la « Société »). Sauf définition contraire aux présentes, tous les termes commençant par une majuscule ont la même signification que dans le prospectus en vigueur (le « Prospectus ») de la Société.

Étape 1 : Veuillez compléter et signer la présente Demande de conversion.

Étape 2 : Veuillez envoyer la Demande de conversion à :

c/o Agent de transfert. BNY Mellon, Wexford Business Park, Rochestown, Drinagh, Wexford, Irlande.

Tél : +353 53 91 49999 • Télécopie : +353 53 91 49710

Un exemplaire dûment complété et signé de la Demande de conversion peut être envoyé en amont de l'original par télécopie au +353 53 91 49710 pour un traitement plus rapide de la demande de conversion. L'original de la Demande de conversion **doit** alors être envoyé sans délai au format papier à l'Agent administratif, à l'adresse susmentionnée. La non-transmission de la demande originale au format demandé entraînera le non-versement du produit.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Société est une société d'investissement à capital variable, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en Irlande, immatriculée sous le numéro 278601, et organisée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre ses compartiments. Son siège social est sis : Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay, Grand Canal Dock, Dublin 2, Irlande.

La Société, ses Compartiments et catégories d'actions sont uniquement enregistrés et autorisés à la vente au public dans certains pays et, même au sein de ceux-ci, seule une partie des Compartiments et catégories d'actions peut être enregistrée en vue de la vente au public. Pour des informations sur les juridictions dans lesquelles la Société, ses Compartiments et catégories d'actions sont enregistrées pour la vente au public, veuillez contacter votre représentant Franklin Templeton ou votre courtier.

Il se peut que les conversions entre tous les catégories d'actions et les Compartiments soient impossibles. Vous devez vous référer au prospectus de la société pour obtenir les informations complètes sur les droits de conversion.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Avez-vous reçu la dernière version du Document d'information clé pour l'investisseur, (le « DICI ») pour le(s) Compartiment(s) et la/les Catégorie(s) d'Actions auxquelles cette Demande de conversion se rapporte ?

Si le Souscripteur n'a pas reçu le Document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») en vigueur pour le(s) Compartiment(s) et la/les Catégorie(s) d'Actions auxquels sa Demande de conversion se rapporte ou s'il n'a pas la certitude que la version dont il dispose est la bonne ou la dernière en date, il est invité à contacter son courtier ou tout autre conseiller, son représentant Franklin Templeton ou, par écrit, Franklin Templeton International Services S.à r.l. 8a, Rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, B.P. 169, L-2011 Luxembourg.

Alternativement, les dernières versions des DICI de tous les compartiments et catégories d'actions sont disponibles sur le site Internet www.leggmasonglobal.com/KIID.

1. INFORMATIONS RELATIVES À LA CONVERSION

Par le présent document, le soussigné demande la conversion des actions qu'il détient actuellement (les « Actions originales ») en actions de l'un des Compartiments repris ci-dessous (les « Nouvelles actions ») conformément aux dispositions et sous réserve des conditions de l'Acte Constitutif et des Statuts de la Société, et du Prospectus de la Société, à la prochaine Valeur nette d'inventaire par Action calculée.

Par le présent document, le soussigné (que ce soit à titre individuel ou en tant que représentant habilité d'une entité, le cas échéant) déclare et certifie qu'il est l'ayant-droit légal et bénéficiaire des Actions (ou de leurs rompus) auxquelles cette Demande de conversion se rapporte, et dispose des pleins pouvoirs l'autorisant à demander la conversion de ces Actions.

Heures limites de négociation différentes pour les Compartiments concernés. Si un ordre de conversion est reçu avant l'Heure limite de négociation pour les Actions originales et l'Heure limite de négociation pour les Nouvelles actions le Jour de Négociation concerné, l'ordre de conversion sera traité ce Jour de Négociation. En revanche, si l'ordre de conversion est reçu après l'Heure limite de négociation pour les Actions originales et/ ou pour les Nouvelles actions le Jour de Négociation concerné, l'ordre de conversion sera alors traité le prochain jour qui est un Jour de Négociation pour les Actions originales et les Nouvelles actions, et calculé aux Valeurs liquidatives de ce prochain Jour de Négociation.

LES SIGNATURES DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES AUX SIGNATURES AUTORISÉES FIGURANT SUR LE FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION INITIALE.

2. INFORMATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION

Veillez remplir l'intégralité du formulaire en MAJUSCULES à l'encre noire ou bleue

Nom de l'Actionnaire inscrit au registre *	<input type="text"/>
Désignation de compte (<i>le cas échéant</i>)	<input type="text"/>
Numéro de compte de l'Actionnaire	<input type="text"/>
Signature(s) autorisée(s)	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

Je/nous reconnais/reconnaissons que je/nous ai/avons reçu la dernière version du DICI du/des Compartiment(s) et de la/des classe(s) d'actions auxquels cette Demande de conversion se rapporte.

Je/nous confirme/confirmons que toutes les informations fournies dans ma/notre demande de souscription initiale sont toujours correctes. **OUI** **NON****

* Ajouter « (mandataire) » s'il s'agit d'un compte de mandataire

** Si certains renseignements fournis dans la demande de souscription initiale ne sont plus corrects, vous devez remplir un nouveau formulaire de souscription ou envoyer un exemplaire original de vos instructions écrites aux Agents administratifs. L'adresse à utiliser est indiquée en haut de cette page.

3. INFORMATIONS RELATIVES À LA CONVERSION

Veillez inclure toutes les informations relatives au(x) Compartiment(s) et Catégorie(s) d'Actions dont vous souhaitez obtenir les actions. Une conversion impliquera la vente des actions que vous détenez actuellement (les actions originales) et l'achat des actions que vous souhaitez acquérir (les nouvelles actions). Si la conversion avait pour résultat que vous déteniez un certain nombre d'actions originales et de nouvelles actions, inférieur à la valeur résiduelle minimale pour cette catégorie, soit toutes vos actions originales seront converties en nouvelles actions, soit votre demande de conversion sera rejetée.

Si vous souhaitez convertir une certaine proportion d'actions originales, vous pouvez indiquer cette proportion soit en montant monétaire, soit en nombre d'actions (si connu) ou par pourcentage de votre participation totale.

CONVERSION DE

CONVERSION 1

Nom du Compartiment	<input type="text"/>
---------------------	----------------------

Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	Montant monétaire	Devise	Nombre d'Actions	% des investissements totaux
						%
						%
						%

CONVERSION DE (suite)
CONVERSION 2

 Nom du Compartiment

Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	Montant monétaire	Devise	Nombre d'Actions	% des investissements totaux
						%
						%
						%

CONVERSION 3

 Nom du Compartiment

Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	Montant monétaire	Devise	Nombre d'Actions	% des investissements totaux
						%
						%
						%

CONVERSION EN
CONVERSION 1

Nom du Compartiment	Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	En cas de division entre des Compartiments, veuillez spécifier le pourcentage
				%
				%
				%

CONVERSION EN (suite)
CONVERSION 2

Nom du Compartiment	Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	En cas de division entre des Compartiments, veuillez spécifier le pourcentage
				%
				%
				%

CONVERSION 3

Nom du Compartiment	Désignation de la Catégorie d'Actions	Actions de capitalisation ou de distribution	Code ISIN	En cas de division entre des Compartiments, veuillez spécifier le pourcentage
				%
				%
				%